

Objet
Texte objet du
courrier

Paris, le 14 janvier 2021

La Confédération des buralistes et FDJ s'allient pour permettre le paiement des factures dans le réseau bar-tabac-presse

Après une première expérience réussie pour le paiement des factures de services publics, FDJ et MDB Services, filiale de la Confédération des buralistes, ont décidé d'étendre leur partenariat. Les Français pourront également s'acquitter de leurs autres factures du quotidien au sein du réseau des buralistes, des marchands de presse et des bars, partenaires commerçants de FDJ.

FDJ s'appuie sur la densité du réseau bar-tabac-presse et le savoir-faire transactionnel du Groupe. Signé le 13 janvier, ce partenariat a pour objectif le déploiement de nouveaux services de paiement, sur le modèle du service géré pour la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Il capitalise sur la capacité de mobilisation de la Confédération des buralistes ainsi que sur l'infrastructure technologique et la force de vente de FDJ.

La Confédération des buralistes et FDJ ont remporté, en 2019, le marché de la DGFIP pour l'externalisation des encaissements des trésoreries publiques en espèces et en carte bancaire. Il est ainsi possible de régler ses factures de services publics locaux, amendes, ou impôts, en se rendant dans l'un des 9 000 points de vente du réseau FDJ proposant ce service. Plus de 360 000 transactions y ont déjà été effectuées depuis juillet 2020.

Forts de ce succès, les deux partenaires souhaitent promouvoir cette solution auprès des grands opérateurs de services (énergéticiens, bailleurs sociaux, etc.) et enrichir le portefeuille de services disponibles dans les points de vente.

Les clients ne souhaitant pas payer leurs factures du quotidien (électricité, gaz, loyer, etc.) en ligne ou par prélèvement automatique pourront désormais se rendre dans un point de vente FDJ pour s'acquitter de leur paiement. Les opérateurs de services bénéficieront d'un réseau de proximité d'environ 30 000 points de paiement, en métropole et dans les DOM.

« Ce partenariat réaffirme l'engagement, inscrit au coeur de notre stratégie et de notre raison d'être, de favoriser le maintien du commerce de proximité, en soutenant et en accompagnant notre réseau dans le défi de la transformation et de la diversification de ses activités. », déclare Stéphane Pallez, Présidente directrice générale de FDJ.

« La réussite dans la mise en oeuvre du service « paiement de proximité » a démontré toute l'efficacité de notre maillage territorial. Aujourd'hui, nous ouvrons les solutions d'encaissements au secteur privé, afin de maintenir le lien social dans nos territoires et de développer notre rôle de commerçants d'utilité locale, engagés dans la transformation. », déclare Philippe Coy, Président de MDB Services et de la Confédération des buralistes.



Contacts presse

FDJ : 01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Confédération des buralistes : 01 44 69 28 86 | communication@buralistes.fr

A propos du groupe FDJ

Loterie nationale et leader français des jeux d'argent, 2ème loterie en Europe et 4ème au monde, FDJ propose en point de vente et en ligne une offre grand public, ludique, responsable et sécurisée de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés) et de paris sportifs (ParionsSport). Les performances de FDJ sont portées par un portefeuille de marques iconiques et nouvelles, le 1er réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents et une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre et de sa distribution, avec une expérience de jeu enrichie.

Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext Vigeo France 20, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com

A propos de la Confédération des buralistes

La Confédération des buralistes est l'unique organisation représentative des 24 000 buralistes, en France. Elle émane de 114 Fédérations départementales et 16 fédérations régionales, toutes présidées par des buralistes en activité. Elle assure la promotion du réseau des buralistes et la défense des intérêts de la profession, en s'inscrivant dans une dynamique d'accompagnement, au service de la transformation du métier.

Retrouvez toute l'actualité sur www.buralistes.fr et nos réseaux sociaux @lesburalistes